



Les garçons de chez nous

ROMANCE

Chant

Ce sont les garçons de chez nous Ce sont les garçons de chez

Piano

Quand ils ont bu qu'ils sont bien

soûls

soûls Quand ils ont bu qu'ils sont bien soûls Ils s'en i-ront de-dans la

I

Ce sont les garçons de chez nous, (bis)
 Quand ils ont bu qu'ils sont bien
 saouls, (bis)
 Ils s'en iront dedans la guerre
 Sans dire adieu à leur maitresse.

IV

Ma mie faites-moi un bouquet.
 De quoi voulez-vous qu'il soit fait?
 De trois à quatre boutons de rose,
 Un romarin mis à la gauche.

II

Mais quand la guerre est bien finie
 Chacun retourne à son logis,
 A son logis de chez son père :
 Bonjour mon père où est chère?

V

Sur le pavé j'ai bien marché,
 Mon épée blanche à mon côté
 Et mon fusil sur mon épaule,
 Et mes amours c'est pour un autre.

III

Elle est dedans sa chambre en haut
 Dessur son lit à blanc rideau
 Dessur son lit elle se repose
 Dedans sa main tient une rose.

VI

Ma mie prêtez-moi votre mouchoir
 Qu'il soit orné d'un ruban noir :
 Sera pour essuyer mes larmes
 Les larmes qui tombent de mon
 [visage.]

Chanté en 1892 par Victor Bronckart, de Rocour. — Chacun des deux premiers vers de chaque couplet doit être répété. — O. C.

Accompagnement, par M. Pierre VAN DAMME.

TYPES POPULAIRES

Zabai li r'côpresse

Une pièce de théâtre récemment représentée à Liège (1) a rappelé l'attention sur les événements politiques de 1830. Elle a mis en scène certains personnages réels bien connus des Liégeois; leur nom a immédiatement évoqué nombre d'anecdotes et de souvenirs, et la célèbre *Zabai* entre autres (lisez : *Isabeau*) a été particulièrement à l'ordre du jour.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de confirmer ici ce que fut véritablement cette *Zabai* que le dramaturge nous montre jeune, belle, de sentiments élevés et généreux, de cœur noble et désintéressé. C'est que *Zabai* représente à Liège le type de la « femme du marché », de la *r'côpresse* ou « revendeuse » de légumes.

Mais, comme on peut le penser, cette actualité palpitante n'a pas été sans induire l'un ou l'autre journal local à des recherches ou à quelque interview. La besogne s'est trouvée ainsi faite (2) et nous pourrions nous contenter de reproduire à peu près intégralement ce qui a été déjà écrit sur *Zabai*.

Zabai n'était déjà plus, en 1830, la belle et toute jeune fille qu'est la *Zabai* du drame joué au Gymnase. Prit-elle une part quelconque et personnelle aux événements de la Révolution à Liège? M. Hock (3) ne le croit pas. C'est également l'avis d'un combattant de 1830 auquel on l'a demandé.

Certes, les femmes du Marché s'occupaient de la Révolution, comme de tous les événements. Mais leur intervention, sauf le trait qu'on va lire, se borna sans doute à des paroles violentes. On affirme que *Zabai* était à la tête de ce groupe de marchandes qui, un des jours de trouble, se trouvait réuni au coin de la rue Neuvise; toutes nos revendeuses portaient qui des sacs, qui des *mannes* (4). Passe une dame des environs qui les connaissait et qui leur dit : « Qu'allez-vous faire de ces *mannes* et ces sacs? » Et *Zabai* de répondre ingénument : *On va piyî, édon?* « On va piller, n'est-ce pas? » Elles attendaient le moment.

Ce n'était pas à la Halle aux Viandes, mais au Marché de l'Hôtel-de-Ville, que *Zabai* était occupée. Elle fit la revendeuse, *li r'côpresse*, parcourant la ville, un panier sur la tête, allant de porte en porte offrir des légumes et lançant le cri de la rue qui a disparu : « *Dè cherfou, dè l'surale!* »

(1) 1830, par M. Georges MASSET, au théâtre du Gymnase, octobre 1897.

(2) Dans *La Meuse*, journal liégeois, n° du 14 octobre dernier.

(3) Le rédacteur du journal a simplement rapporté les détails de son article, d'une conversation avec M. Auguste HOCK, l'auteur bien connu de plusieurs volumes relatifs aux mœurs et coutumes bourgeoises à Liège.

(4) *Mannes*, sorte de paniers servant à transporter le linge, et qu'on nomme plus communément *banse à draps* — le terme de « manne » étant plutôt du faux-français local.

De toutes ces dames du Marché, qui souvent se signalent par leur geste exubérant et leur langage pittoresque, *Zabai* était la plus célèbre. Sorte de virago, grande et sèche, trainant des savates éculées, elle représentait le type de la poissarde en toute sa splendeur.

Ainsi que M^{me} Angot, pas bégueule, forte en gueule, son style était relevé d'images et de figures d'une rare audace. Certains de ses mots et de ses répliques furent cités à cette époque comme spécimens de l'esprit populaire liégeois, gaulois et rabelaisien.

Et le souvenir de cette poissarde au geste prompt, au verbe haut, subsiste encore. Ecoutez une dispute entre femmes du peuple. L'une se fait-elle remarquer par sa violence, l'autre ne manquera pas de lui riposter : « Allez, *Zabai!* » Le nom propre est devenu une épithète et une épithète peu aimable.

Inutile de dire que l'on prête à *Zabai* une foule d'anecdotes de haut goût; tous les « bons mots » et les attitudes extravagantes qu'ailleurs on attribue à la poissarde se sont, à Liège, cristallisés autour de *Zabai*. C'est elle, dit-on à Liège, qui aurait institué le geste épique qui clôt toute discussion chez les femmes de bas étage, et par lequel elles se frappent — parfois à nu — d'un bras leste et d'une main large... le bas du dos! Mais ce geste est de beaucoup plus ancien et plus répandu qu'on ne le pense, et les admirateurs de *Zabai* ne lui en doivent pas faire un titre de gloire tout-à-fait personnelle.

Zabai jouissait d'ailleurs d'une véritable popularité parmi ses collègues du Marché. C'était elle que la corporation choisissait pour la représenter lorsqu'il fallait se mettre en avant.

Voici une de ces circonstances les plus caractéristiques. Sous la domination hollandaise, l'Administration communale avait décidé la suppression des échoppes qui s'élevaient sur le Marché. Ces échoppes s'appelaient des *teutais*. La chose fit du bruit, vous le comprenez. Une chanson courut même la ville à ce sujet. Les marchandes protestaient avec véhémence contre cette mesure.

Disons tout de suite, avant de continuer l'anecdote et à la décharge de l'Administration d'alors, que ces *teutais* ne ressemblaient nullement aux légères tentes d'aujourd'hui, qui s'enlèvent en quelques secondes, laissant la place libre. Le nombre de ces auvents qui subsistaient de façon permanente était de beaucoup plus considérable qu'actuellement. En un mot, ils étaient fort laids, malpropres et très encombrants. Voici ce qu'en dit M. Hock dans sa description du Marché en 1823 : « Tout notre Marché en était rempli, à l'exception des abords des trois fontaines et des petits chemins entre les boutiques, si l'on peut appeler chemins les entre-deux où les femmes sans crinoline passaient difficilement. Ces échoppes avaient leur plancher et leur toit à pignon supporté par quatre *terrés* en forme de colonnes; elles étaient fixées au sol et mesuraient environ deux mètres carrés; trois côtés étaient garnis de fortes planches, sur lesquelles on étalait les produits de la saison. »

Mais revenons à notre histoire.

Les *teutais* avaient donc disparu, lorsque l'on annonça la visite à Liège

du roi de Hollande, d'après certains; du prince d'Orange, d'après M. Hock. Les marchandes décidèrent de saisir l'occasion pour demander au prince leur rétablissement. Ce fut Zabai qui fut choisie pour présenter la requête. Elle ne se mit pas en grands frais d'imagination pour son discours. Au passage du cortège, elle s'avança : *Binamé prince, rindez-nos nos teutais, s'i v' plaît, s'écria-t-elle.* — Naturellement, le roi (Guillaume — à moins que ce ne fût le prince d'Orange — ne comprenait pas le wallon. « Que veut cette femme ? » demanda-t-il. On lui expliqua le sens de ces paroles, pendant que Zabai insistait : *Nos teutais, binamé Sire, fez-les r'mette, allez, s'i v' plaît; fez veie, binamé, qui v' s'estez l' maisse.* « Faites voir, bien-aimé, que vous êtes le maître ! »

Le prince promit, dit-on, de s'occuper de la grave question des *teutais* et on raconte qu'à la suite de cette visite les auvents furent rétablis.

Zabai ne dédaignait pas de lever le coude. Dans les dernières années, ce péché mignon avait pris d'énormes proportions et elle se pochardait abominablement. Cependant, Zabai n'oubliait jamais sa prière à la Sainte-Vierge; vers les 11 1/2 heures du matin, on la voyait se diriger vers l'église Saint-Denis, et là, se traînant de son mieux et le plus d'aplomb possible, elle faisait une profonde révérence à la statue, puis elle prononçait à demi-voix l'audacieuse prière que voici :

*Oh! binaméye Marèye!
Vos estes m' mère, dji sos vosse feye:
Vos estes plainte di grâce,
Et mi plainte di pèquet;
Vosse fi est mwêr so l'âbe de l' creux.
Et l' meune à Saint-Djilles, à djubet.
Oh! binaméye Vierge Marèye,
Qu'ès pous-dje don, mi, si dj'a si seu?
Dji va co beure on d'mèye!*

Oh! bien-aimée Marie!
Vous êtes ma mère, je suis votre fille;
Vous êtes pleine de grâce,
Et moi pleine d'eau-de-vie;
Votre fils est mort sur l'arbre de la croix,
Et le mien à Saint-Gilles, au gibet.
Oh! bien-aimée Vierge Marie,
Qu'en puis-je donc, moi, si j'ai si soif?
Je vais encore boire un demi (verre)!

Il existe au quartier du Nord une rue Zabai, qui va de l'extrémité de la rue St-Léonard au quai de Coronmeuse. Elle est inconnue de beaucoup de Liégeois, mais certains prétendent devoir en attribuer le vocable à la célèbre revendeuse de légumes. Nous croyons savoir que l'origine de ce nom de rue est fort obscure, mais qu'il date de plus loin que l'époque où vivait notre Zabai. C'est du moins ce qui ressort des recherches d'un spécialiste, telles qu'elles sont parvenues actuellement (1). Encore un titre de gloire en moins pour la Zabai, mais il lui en reste assez !

O. G.

(1) Nous voulons parler de M. GOBERT, auteur d'un immense travail historique sur *les Rues de Liège*, en cours de publication. Le manuscrit de ce travail n'est d'ailleurs pas terminé.



MÉDECINE POPULAIRE

Recettes de la fin du XVII^e siècle



ES recettes sont extraites d'un manuscrit de Henri de Sonkeux, boulanger de profession, né à Verviers le 3 décembre 1650, mort à Namur le 27 octobre 1708.

Bien qu'il existe pour le XVII^e siècle beaucoup de réceptaires analogues, celui-ci nous a paru cependant avoir un intérêt folklorique suffisant pour mériter la publication. D'abord il est d'une région sur laquelle on a publié peu de documents; d'autre part, en admettant que plusieurs des remèdes colligés par de Sonkeux soient de source livresque et non wallonne, il semble pourtant, à certains exemples de cures obtenues (p. 27), à de nombreux mots et tours wallons (ex. : *prendre* pour *prenez*, *février* pour *fraisier*) que ces recettes n'ont pas été copiées ailleurs et contiennent une part suffisante d'originalité. C'est pourquoi nous nous décidons à les publier.

Pour la facilité de la lecture nous avons ajouté la ponctuation, augmenté les alinéas, et, entre parenthèses, suppléé au texte et au sens. Disons aussi que nous avons dû laisser de côté un « secret » contre la stérilité et un autre article aussi spécial.

Les plantes citées dans le manuscrit ont été déterminées par M. Charles SEMERTIER, pharmacien à Liège, que ses savantes études sur la pharmacopée populaire wallonne désignaient tout spécialement pour ce travail. Nous le remercions vivement de sa collaboration qui, pour être renvoyée en note, n'est pas moins un élément précieux de cette publication.

Un mot du manuscrit. C'est un in-folio de 202 pages (mesurant 33 x 22 centimètres) contenant en outre des Mémoires sur l'Histoire de Verviers, la Principauté de Liège, le Duché de Limbourg et la Politique générale de l'époque. Il s'y trouve des renseignements sur les anciennes familles verviétoises, les bâtiments et les couvents de notre ville.

Ce même manuscrit a inspiré à Gilles Nautet ses *Notices historiques* (1). Il se trouve actuellement entre les mains de M. Antoine Chesselet-Nautet, qui a bien voulu nous en donner connaissance.

ARMAND WEBER.

I

La Propriété du bois de sympathie et le temp qu'il le faut couper.

Faut remarquer après la solstice de mars qu'el jour et quel heure la nouvelle lune commence, c'est à dire la premier lune nouvelle qui arriverat après le 21 Mars; puis en l'heur de la lune faut couper un bois de Fraine (2) sans beaucoup l'incomoder, et le cirrer (garnir de cire) aux deux bout pour que l'humide ne s'évapore trop abillement. Ce bois a beaucoup de propriétez, il a de la sympathie au corps humain. Il guerit les plaies et ulcères en estant touchez. Il serve aussi aux flux de sang: les bestes y treuvent du soulagement lors qu'estant blessez on frotte le dit bois sur leurs playes ou enflures; j'en ay veu plusieurs experience. D'aucuns voudroient dire qu'il y a de la supertission en cette usage; je leur répond qu'il n'y en a point du tout, parce que c'est une chose naturel que le fraine, estant coupé lors que le soleil entre au signe du torreau, a propriétez susdite, même de guérir des playes absentes, *ayant* (lorsque l'opérateur dispose) du sang du blessé ou de la *matière* (pus) de la playe, *il* (le malade) guerirat quoy qu'absent.

II

La poudre de sympathie.

Prenné du vitriol romain et de la gomme dragam, telle quantité que vous voulez; pilez en un mortier de verre [ayez] soins qu'il [ne] touche a aucun métal, et l'exposez au soleil durant la canicul tant que la dite poudre soit toute blanche et serat faite (elle sera à point). Faut s'abstenir de boire [eau?] pure, [de manger] aile et ognont.

Remede pour les émoruiste (hémorroïdes).

Qu'on appelle en patois vulgair les brogne (*broques*) il faut prendre un bois de saoul (3) et prendre la troisième pellicule et le gratter avec une pièce d'or et prendre ce que vous aurez grattez et en faire un petit ploton et vous le mettrez dans le derierre le plus avant qu'on peut cest un remede qui ne manque jamais.

(1) G. NAUTET, *Notices historiques sur le pays de Liège*. Verviers 1852-59, 3 vol. in-8°.

(2) *Fraine*, *Fraxinus excelsior* L. Jasminées.

(3) *Saoul* (sureau, wallon *saou*) *Sambucus nigra*, L. Caprifoliacées.

Pour le mal de tête.

Prenez de la betone (1) et le mettrez dans vos narines.

Pour banir l'ithisic (la phthisie).

Chauffé l'urine d'un enfant *mal* (mâle) en l'age de 7 à 10 ans. *Quitte* (ôtez) en l'écume quand elle voudrat cuir. Puis l'oster du feu et y adjouter 2 jeaune d'œuf, et sucre fin ou sucre candy et le boire tout le matin.

Pour bannir la puanteur des dents il les faut frotter avec feuille de sauge (2).

Contre le mal caducq.

La semence de vronicq (3) melee avec guy de chaine (4) pendue au col preserve d'épilepsie et mal qu'on appelle le mal de St-Jean.

Pour guerir les hemoroytes dit broques.

Brulé sur une palette les ongles d'un pied de cheval que coupent le maréchal; après estre brulez et tamiser, puis melanger cette poudre en *seyn* (graisse) de porceau et en faire emplatre sur papier gris et la mettre sur le lieu affligez. Reytérer cette emplatre *d'un heure a autre* (d'heure en heure).

Contre la rose (érysipèle).

Prendé un *doitier* (doigt de gant) plein de semence d'acolette (5) et l'avaller dans un petit verre de vin *y ayant* (après qu'elle y a) trempé un espace de temp et le boire d'un traict; lier un fil de soye cramasin (rouge) deseur ou desous le mal.

Pour la gravelle.

Prenné les noyeaux quy se trouvent dans le fruit de mesple (6), le faut sechir au four et reduire en poudre et tamisez, et en prendre de cette poudre la grosseur d'un noix muscade en un verre de vin blanc quy aurat bouilly avec racine de persil (7), l'espace de dix jours soir et matin. Cette poudre a la vertu de chasser la gravelle des reins et de la vessie.

Le Sr Pierre d'Argenteau la experimenté et poussat par l'urine la pierre par la vertu de cette poudre, le Sr Andrien de Roedt eu une

(1) *Betone*, *Betonica officinalis* L. Labiées.

(2) *Sauge*, *Salvia officinalis* L. Labiées.

(3) *Vronicq*, *Veronica officinalis* L. Scrophulariées.

(4) *Guy de chaine*, *Viscum album* L. Loranthacées.

(5) *A colette* (Anchole) *Aquilegia vulgaris* L. Renoneulacées.

(6) *Mesple* (néfle, wallon *messe*) *Mespilus germanica* L. Pomacées.

(7) *Persil*, *Petroselinum sativum* L. Umbellifères.

Pierre très grosse rompue dans la vessie et le jettant par morceau en urinant.

Le jus de pimprenelle (1) beu en vin blanc rompt la pierre gravelle.

[Contre la dissenterie].

La semence de surelle (2) pillée en poudre, beue en vin rouge guérit la dissenterie.

La semence de plantein (3) pulvérisée et mangée en bouillie guérit la disenterie.

Pour appaiser la douleur de la migraine.

Prenné une pomme de Grenade et le fendé en deux, appliquez-en la moitié sur le temple de la teste du costé qui fait mal, et bandé la teste avec un linge, porté un anneau d'assier au doigt annulaire de la main gauche.

Pour le mal de dent.

Prenné du poivre en poudre melez un peu de votre urine et l'appliquerez sur la joue du costé qui vous fait mal — cela guérit pour jamais.

Autre : Prenné le dent d'un homme mort et en frottez le dent qui vous fait mal. La douleur se passe incontinent.

III

Les vertus des herbes.

La gentiane (4) provoque les mois des femmes, chasse l'urine retenue de longtemps, sa racine distillée au bain-marie guérit la fièvre, fait mourir les verres, sa racine est un remède contre la peste.

Le Fumeterre (5) elle se cueille en mai ou septembre. Le jus de cette herbe avec gomme défend de venir des double poiles sorceil des yeux; la ditte herbe machée dechasse la colère; pour l'urine, elle guérit les obstructions; et débilité du foye; le jus de cette herbe aiguise la vivacité de la veüe et fait fortifier les yeux; la ditte herbe est aussi bonne pour corroborer l'estomacq; fait lacher le ventre, estant trempé en vin.

(1) *Pimprenelle*, *Poterium sanguisorba* L. Rosacées.

(2) *Surelle*, nom donné à deux plantes possédant les mêmes propriétés dues à l'oxalate de potasse qu'elles contiennent toutes deux : 1. l'oseille, *Rumex acetosa* L. (c'est de celle-ci qu'il est question dans le receptaire) fam. des Polygonées. 2. L'Alléluia ou Pain de coucou, *oxalis acetosella* L. Oxalidées.

(3) *Plantein*. On emploie les semences du Plantaïn moyen, *Plantago media* L. et surtout du Grand plantaïn, *Plantago major* L. Plantaginées.

(4) *Gentiane*, *Gentiana lutea* L. Gentianées.

(5) *Fumeterre*, *Fumaria officinalis* L. Fumariacées.

L'angilliane (1) dechasse les infections de l'air contagieux de la peste.

L'isoppe (2) a la vertu d'aider à la respiration et a ceux qui sont travaillé de poulmon et courtesse d'aleine; prise en beuvrage, elle assiste ceux qui sont surpris de la xhinancie (esquimancie); cuite avec figue et vinaigre, appaise la douleur des dents quand on lave bien la bouche. La fumée de la dite herbe est fort bonne pour guérir les inflammations qui viennent aux oreilles, la ventruosité, et le bruit.

Pimpernelle (3), rompt la pierre gravelle; estant beuse (bue) avec vin, le jus d'icelle dechasse tous poison, sa racine est bonne en temp de pest, la portant en la bouche quand on vat par les rues.

Vervaine (4) profite fort aux mal des yeux, a la douleur de teste et des dents, aux ulcères de la bouche, aux infection de la peau comme gratelle, tigne, feu volant, à la lepre et de mal mort.

Campane, alnée, ou guolande (5), ayant trempé sa racine 24 heures dans du vin, guérit la colique; le jus de la racine est fort propre pour conserver le tind (le teint) des femmes.

Paserage ou piperis (6) sa racine pillée en seyn (graisse) de porcq ou avec racine de compane (7), appliquée en forme de cathaplane guérit la goutte chiatique.

Esclaire grande et petite (8) oste les tailles (taies) des yeux, toute sorte de gratelle et tigne; sa feuille apaise la tranchée de ventre, fait mourir et tomber les poreaux (verrues).

Cabaret (9), fait vomir, guérit les sievres tiers et quart, guérit la goute chiatique, l'hidropisie, et jaunisse.

Valeriane (10) ou feuille trait guérit la douleur de costé aux femmes. Sa decoction apliquée avec une plume dans une playe et mettre une de ses feuilles dessus, le guérit. Et tiré toute sorte de fer et de bois qui seront restez dans le corps et guérit la playe.

L'agripaulme (10) guérit la defaillance de cœur, provoque les mois des femmes, fait mourir les verres (vers intestinaux), et uriner, cracher et délier les poulmont; estant mis en poudre et beu avec vin blanc assiste à accoucher: les femmes en prennant un cuillier.

(1) *Angilliane?* Probablement l'*Angelica archangelica* L. Ombellifères. Voir plus loin dans le texte *Angelica*, p. 31.

(2) *Isoppe*, *Hyssopus officinalis* L. Labiées.

(3) *Pimpernelle*, *Poterium sanguisorba* L. Ombellifères.

(4) *Vervaine*, *Verbena officinalis* L. Verbenacées.

(5) *Campane, alnée ou guolande*, fr. Aunée. *Inula helenium* L. Composées.

(6) *Paserage ou piperis*, *Lepidium latifolium* L. Crucifères.

(7) *Esclaire*. La grande é. est la « chélidoine », *chelidonium majus* L. Papaveracées. La petite est la « Ficaire », *Ficaria ranunculoïdes* K. Renonculacées.

(8) *Cabaret*, « Asaret » *Asarum europæum* L. Aristolochiées.

(9) *Valeriane*, *Valeriana officinalis* L. Valérianées.

(10) *Agripaulme*, *Leonurus cardiaca* L. Labiées.

Verge d'or ⁽¹⁾ guerit et confond toutes ulcères et playe tant intèrieur qu'extèrieur, arrèste les *defluctions* (fluctions), reprime la disenterie, guerit l'escorbute (le scorbut) et ulcère de la bouche; elle rompt la calculè.

Gloutaron ou bardane ⁽²⁾ rompt la calcul tant des reins que de la vessie. Ses feuilles appliquées avec sel guerit la morçure de serpent et des chiens en ragez et les ascruelles (écrouelles).

Herbes aux tigneux ⁽³⁾ est fort bonne contre la pest, chasse tout venin du corps, guerit les fievres pestilentielle, et les veres (intestinaux) aux enfants, et les farcins de cheval.

Scabieuse ⁽⁴⁾ guerit le toux et mal des poulmons, la scorbute et pestifèrez; elle guerit toutes sorte de datres (dartres) et la verolles.

Scalopandre ce de la langue de Cherff ⁽⁴⁾.

Bucle ou Consolida petra ⁽⁵⁾ est fort bonne pour faire onguent pour toute sorte de playe, arrètte le crachement de sang, la disenterie; elle a le gout de mirsche (myrrhe ?) la sinclè ⁽⁶⁾ a pareille vertus comme aussi le pied de lion ⁽⁷⁾.

Bouillon blanc ⁽⁸⁾ guerit toutes sorte de venin, et le pied de cheval enclouez, chasse la fievre carte, remet le fondement escheux (chute du rectum).

Langue de serpent ⁽⁹⁾ guerit la brulure et de fluction des yeux.

Merchire ⁽¹⁰⁾ lâche le ventre.

Cocolaria ⁽¹¹⁾ fait cracher.

Fraxinelle ou havernat ⁽¹²⁾ fait uriner, rompt la pierre, provoque la menstrue et fait sortir l'enfant mort; estant apliquée a dehors tire les épines et chardons.

Serpentaires ⁽¹³⁾ grandes et petites, profite à la courtesse d'aleine (asthme), toux, difficulté de crachement; ses feuilles espadue sur fromage les empaiches de pourir.

Petit chene ou Germandrée ⁽¹⁴⁾ mangée en salade contregarde de mauvais air pestilencieux, guerit le mal de teste et de cerveaux.

(1) *Verge d'or*, *Solidago virga aurea* L. Composées.

(2) *Glouteron*, *bardane*, *herbe aux teigneux*, *Arctium lappa*. Composées.

(3) *Scabieuse*, *Scabiosa arvensis* L. Dipsacées.

(4) *Scalopandre* ou langue de cerf, *Asplenium scolopendrium* L. Fougères.

(5) *Bucle* ou *consolida petra*, « Bugle » ou « Petite consoude », noms donnés aux *Ajuga pyramidalis* et *reptans* L. Labiées.

(6) Probablement la saniele : *Sanicula europaea* L. Umbellifères.

(7) *Pied de lion*, *Alchemilla vulgaris* L. Rosacées.

(8) *Bouillon blanc*, *Verbascum thapsus* L. Verbacées.

(9) *Langue de serpent*, *Ophioglossum vulgatum*. Fougères.

(10) *Merchire*, « Mercuriale » *Mercurialis annua* L. Euphorbiacées.

(11) *Cocolaria*, *Cochlearia officinalis* L. Crucifères.

(12) *Fraxinelle* ou *havernat*. « Frêne sauvage » *Sorbus aucuparius* L. Rosacées.

(13) *Serpentaires*. LEMFRY les classe en 4 espèces : *Aristolochia* : *rotunda*, *longa*, *clematidis* ou *Saracenicæ*, et *parva* ou *minor*. Aristolochiées. Les deux premières servent à l'extèrieur, les deux autres à l'intèrieur.

(14) *Petit chène* ou *germandrée*, *Teucrium chamedrys* L. Labiées.

Herbes de tureq ⁽¹⁾ rompt la calcul des reins et vessie.

Chindent ⁽²⁾ rafrechy et fait ouvrir la calculè, fait pousser hors la pierre.

Palma Christi ⁽³⁾, ayde aux hidropiques, chasse les taupes.

Cent feuille ⁽⁴⁾ est bonne pour les boyeaux avallez [chute du rectum].

Fumetterre ⁽⁵⁾ est profitable pour oppiller la foye ⁽⁶⁾ nettoyer les humeur adustre, et des yeux.

Aristolochie ⁽⁷⁾ esmen les mois des femmes, purge les poulmont, fait cracher, guerit le toux, provoque l'urine, pousse hors l'ariere fay des femmes et l'enfant mort.

Cleff Dieu ⁽⁸⁾ serve aux paralitque pour faire des bain et fomentation pour le mal des rain, où que l'on perd un costé (paralyse).

Germandrée ou scordium ⁽⁹⁾ a le même vertu que l'angelica ⁽¹⁰⁾ contre les poison et la peste guerit la fievre tierce et oppillation de la ratte ⁽⁶⁾ et fait uriner.

Pas d'ausne ⁽¹¹⁾, les feuille conforte les poumons; elle profite à ceux quy sont court d'aleine; elle est singulier contre la pest. Les mouches blanches quy sont allentour sont propre a faire du feu a fuzil ?

Quinte feuille ⁽¹²⁾ arrètte le flux de ventre tant de disenterie que de flux de sang, en breuvage est tres bonne et singulier contre la jaunisse, et contre air pestilencieux.

La formentille ⁽¹³⁾ a les mêmes vertus.

Carline ou Caroline ⁽¹⁴⁾ grande et petite fut divinement (par miracle) montrée à l'Empereur Charlemagne par un ange, pour le guerir de la peste de laquel son Empire estoit affligée d'une pest comme Charbon.

Pernucle ⁽¹⁵⁾ ses feuilles arrètent tout flux de sang soit du ventre ou par la bouche, ou par le nez.

(1) *Herbe de tureq*, *Herniaria glabra* Paronychiées.

(2) *Chindent*, *Triticum repens* L. Graminées.

(3) *Palma Christi*, « Ricin » *Ricinus communis* L. Euphorbiacées.

(4) *Rose à cent feuilles*, *Rosa centifolia* L. Rosacées.

(5) *Fumetterre*, *Fumaria officinalis* L. Fumariacées.

(6) *Oppilation*, obstruction. Exemple : sel désopilant, sel qui fait cesser l'obstruction d'un organe.

(7) *Aristolochie*, *Aristolochia serpentaria* L. Aristolochiées.

(8) *Cleff-Dieu*, en wallon *Clédiè* « Clef de Dieu », *Primèvère* : *Primula officinalis* L. Primuliacées.

(9) *Germandrée*, *Teucrium Scordium* L. Labiées.

(10) *Angelica*. Voir plus haut Angilliane, p. 29.

(11) *Pas d'ausne* « Pas d'âne » *Tussilago farfara* L. Composées.

(12) *Quinte feuilles*, *Potentilla reptans* L. Rosacées.

(13) *Formentille*, *Potentilla tormentilla* L. Rosacées.

(14) *Carline* ou *Caroline*, *Carlina vulgaris* L. Composées.

(15) *Pervinole* ou *Pervinche*, *Viola minor* L. Apocynées.

Bistorde (1) arrête le flux de sang d'une playe, et la dissenterie, elle est bonne contre la peste.

Pivoie ou Benoite (2) sa graine et sa racine cueillie au défailant de la Lune (3), et pendue au col est bonne à ceux qui tombent du mal S' Jean (mal caduc). Elle est singulier contre les morsures des bêtes venimeuses, fait revenir la parole à ceux qui l'ont perdu.

Vronique (4) ou herbe de bon, elle guérit toutes sortes de playe tant vielle que nouvelle toute tache de cuir au visage (tache de naissance ?). Elle guérit la ladrie, en clister la dissenterie, en beuvrage les fievres pestilentielleuses et ulcere au poulmont opillation de foye et la ratte.

Artritique (5) guérit la jaunisse, provoque les mois des femmes, contre les gouttes chiatiques, guérit la paralisie. Toute l'herbe cuite en vinaigre ayde merveilleusement a accoucher les femmes voire jusqu'à l'enfant mort.

Aigremoine (6) provoque les moi des femmes, et l'urine; elle croit haut d'une coudée; ses feuilles sont semblables au trévrier sa fleur est jaunastre.

La buglose (7) herbe et racine et fleur a la propriété d'ayder ceux qui sont fantastique.

(1) Bistorde, Polygonum bistorta L. Polygonées.

(2) Pivoie ou Benoite. Les propriétés signalées désignent non le Geum urbanum L. Rosacées, mais la Pivoine mâle, Paeonia officinalis L. Renonculacées.

(3) Le « défailant de la lune » li d'falant de l'leune, est le dernier quartier.

(4) Véronique. Veronica officinalis L. Scrophulariées.

(5) Artritique. Le Lexicon de Blancard imprimé à Leyde chez Samuel Luchtmans 1735 dit : « Arthetica seu artheretica, est herba chamœpitys vel Primula veris. Sic dicta quod articulos juvet. » Ce qui est dit au réceptaire de la jaunisse et de la paralisie s'applique mieux à la primevère (Primula veris seu officinalis renseigné plus haut sous le nom de cleff-Dieu); ce qui est dit de l'action ecbolique s'applique à l'ajuga ou ivette.

(6) Aigremoine, Agrimonia eupatoria L. Rosacées.

(7) Buglose, Anchusa officinalis L. Borraginées.



LI BEUQUAI

Objet de piété, au pays de la Salm

Dernièrement, au cours d'un inventaire chez de très vieilles gens d'une des plus anciennes familles rurales du pays, j'ai découvert une espèce de pelote en drap noir, ayant environ un décimètre de diamètre, historié de galons et d'ornements en fil blancs et rouges. Au centre, une tête de mort sur deux os en croix surmontant le chrisme ou monogramme du Christ; à l'autre plat, une croix équilatérale.

A l'intérieur de cette pelote qui s'ouvre en deux comme la couverture d'un livre, d'un côté une petite glace de miroir; vis à vis, une doublure en toile sur laquelle était écrite à l'encre une prière en très petits caractères presque indéchiffrables, soulignant une croix flanquée de deux têtes de mort.

Cette sorte de pelote, très vieille, usée, salie, couverte de taches de cire, est conservée de temps immémorial dans cette famille; au dire des vieilles personnes qui en sont les détenteurs actuels, elle proviendrait des Valois. Ces Valois étaient des habitants de Vielsalm, dont les derniers descendants se sont éteints au siècle dernier dans le Comté de Salm. Ils devaient posséder une certaine fortune; ils ont légué tous leurs biens à charge de services religieux, qu'on annonce encore au prône à chaque instant : « Messe haute pour les Valois ».

Voici maintenant l'usage de cette curieuse pièce :

Quand un malade était arrivé à son agonie, on s'empressait d'aller chercher la personne qui détenait le *beuquai*. Celle-ci se rendait auprès du moribond, on allumait un cierge bénit, on lisait la prière qui devait aider le pauvre diable à franchir le terrible passage, puis on lui faisait baiser la petite glace.

On se demande si la véritable raison, en cette circonstance, n'était pas à l'origine de s'assurer de la mort réelle du malade, par le défaut de trace de respiration sur le miroir. Quoi qu'il en soit, cette explication n'apparaît plus à présent et l'on ne voyait dans l'usage du *beuquai* que l'intention d'adoucir les derniers moments du moribond; le baiser de la glace qui avait touché une prière efficace pouvait passer pour un acte d'amour et d'adoration in extremis.

C'est le hasard qui m'a fait rencontrer ce curieux objet, et nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire en ce pays. Constatons en terminant que le mot *beuquai* se dit aussi de la planchette qu'on place sur la tête du bétail peureux ou rétif pour lui cacher la vue directe des objets qui pourraient l'effrayer.

FRÉDÉRIC JACQUES,

Notaire à Vielsalm.



LES POURQUOI

Voir les tables

Saint-Martin et Saint-Brice

C'astouwe deux efants de l'même cèse. (Ça veut dire que c'ie deux frères). Eye leun' parèges t'nin'té enne grande cèse.

Leun' papa èyé leun' maman astin'té deux djèyes pou qui, fai des dévotions, passour d'vant toute.

Etout, il est inutile de vos dire que leus efants furent altes dins l'idée èyé suivant l'désir du bon Dieu.

On s'demand'ra put-ète, pouquoi ç' que c'est qu'in astant deux frères èyé deux saints, Martin est patron de tant èyé de tant d'paroisses, tandis que Brice, ne l'est fœc de deux, tois?

Ascoutez l'légende que souvèye, bie souvèye dj'ai étèdu raconté pa m' tayo : dji vos l' rè l' mieux que d' sais.

Au temps passé, quand les fiens d' cèse arin'té leu-n-âge de droit (que ç'astouwe quinze ans) leun' papa èyé leun' maman lun dounin'té leu part èyé leu benédiction, èyé les invouyin'té cachie leu position.

Martin èyé Brice arrivin'té juste-mèye ein même temps.

Ça fait que leun' papa èyé leun' maman, après avoir fait les deux parts, astin'té fort embarrassés au sujet d'ein poulain qui lun d'morour à donner.

C'étaient deux enfants de la même ferme. (Ça veut dire que c'est deux frères.) Et leurs parents tenaient une grande ferme.

Leur papa et leur maman étaient deux gens pour qui, faire ses dévotions passait avant tout.

Aussi, il est inutile de vous dire que leurs enfants furent élevés dans l'idée et suivant le désir du bon Dieu.

On se demandera peut-être, pourquoi est-ce que c'est qu'en étant deux frères et deux saints, Martin est patron de tant et de tant de paroisses, tandis que Brice ne l'est seulement que de deux, trois?

Ecoutez la légende que souvent, bien souvent, j'ai entendu raconter par mon ancêtre : je vous la rends le mieux que je puis.

Au temps passé, quand les fils de ferme avaient leur âge de droit (que c'était quinze ans) leur papa et leur maman leur donnaient leur part et leur bénédiction, et les envoyaient chercher leur position.

Martin et Brice arrivaient justement en même temps.

Ça fait que leur papa et leur maman, après avoir fait les deux parts étaient fort embarrassés au sujet d'un poulain qui leur demeurerait à donner.

On n' pouvouwe nie donner enne mitan a l'un èyé n' mitan a l'autre. Non.

De manière que, après avoir beamèye ruminé, l' pause papa troufe in moyen.

— Vos dallez dire chaque à tour l'Ave Maria, èyé l' sieu qui l' dira l' mieux ara l' queveau.

Bon.

V'la Martin qui coumèche èyé qui dit fort, fort bie l' Salut Marie.

Brice el dit après li.

Mais, arrivé au mitan, i s'evtourne sus s' papa èyé li d'mande.

— Est-ce que l'sieu qui ara l' queveau ara l' bride aré?

— Vos n'avez ni queveau ni bride, respond l' père : pasquè vos êtes distrait in priant!

V'la pouquoi ç' que c'est que Saint-Martin è-st à queveau èyé St-Brice à pied.

Dè sorte que, comme les deux frères s'arin'té fèye prêcheux, Martin dallouwe bràmint pus ràde, èyé dèye bràmint pus d' villages que Brice.

Èyé v'la pouquoi St-Martin est patron de tant èyé de tant d' paroisses, tandis que St-Brice ne l'est fœc de deux, trois.

On ne pouvait pas donner une moitié à l'un et une moitié à l'autre. Non.

De sorte que, après avoir beaucoup réfléchi, le pauvre papa trouve un moyen.

— Vous allez dire chacun à votre tour l'Ave Maria, et celui qui le dira le mieux aura le cheval.

Bon.

Voilà Martin qui commence et qui dit fort, fort bien le « Salut Marie ».

Brice le dit après lui.

Mais arrivé au milieu, il se retourne sur son père et lui demande :

— Est-ce que celui qui aura le cheval aura la bride avec ?

— Vous n'aurez ni cheval ni bride, répond le père : parce que vous êtes distrait en priant!

Voilà pourquoi est-ce que c'est que St-Martin est à cheval et St-Brice à pied.

De sorte que, comme les deux frères s'avaient faits prêcheurs, Martin allait beaucoup plus vite, et dans beaucoup plus de villages que Brice.

Et voilà pourquoi St-Martin est patron de tant et de tant de paroisses, et que St-Brice ne l'est seulement que de deux, trois.

Cette légende a été recueillie à Lens-sur-Dendre, écrite en wallon de ce village et publiée d'abord dans le *Farceur*, journal borain, n° du 10 décembre 1897.

ACHILLE NOEL.



CHANSON DES CONSCRITS

RECUEILLIE A ATH

Man i faut fer des haufes Vo gar-chen il est tom-
bé En' bré-yez nieu ma sœur J'frai in biau p'tit chas-seur Si
j'n'é-toi nieu tom - bé J'sa-roi mêt - nant ma - rié

*Man, i faut fer des haufes,
Vo garchon il est tombé;
En' bréyez nieu ma sœur,
J'frai in biau p'tit chasseur;
Si j'n'étoi nieu tombé,
J'saroi métnant marié.*

*Maman, il faut faire des gaufres,
Votre garçon il est tombé;
Ne pleurez pas, ma sœur,
Je ferai un beau petit chasseur;
Si je n'étais pas tombé,
Je serais maintenant marié.*

Cet air se chante à Ath; il est particulier à la région, car les paroles sont en patois d'Ath.

On sait que l'usage de faire des gaufres est très répandu à Ath, en signe de réjouissance, particulièrement aux Rois et au Carnaval.

JULES DEWERT.



PETITES LÉGENDES LOCALES

I

La chapelle de Lorette, à Rochefort



UNE légende du pays de Rochefort raconte : Les vieux seigneurs de Rochefort, habitants du château, avaient un magnifique singe qu'ils aimaient beaucoup. Un jour le singe, intelligent imitateur de l'homme, s'avisait de prendre de ses pattes de devant un tout jeune enfant qui se trouvait dans son berceau et, avec son agilité habituelle, il grimpa sur le toit du château où il fit le geste de le soigner. Le

jardinier aperçut la scène et s'empressa d'avertir ses maîtres sans rien brusquer.

La châtelaine, en proie à de terribles angoisses, promit solennellement de faire bâtir une chapelle en l'honneur de N.-D. de Lorette si son enfant lui revenait sain et sauf. A peine eut-elle fait cette promesse que le singe descendit du toit et vint remettre l'enfant dans son berceau sans lui avoir fait le moindre mal.

Le vœu fut accompli. La chatelaine envoya un architecte (alors *fieu d' batumints*), en Palestine pour prendre le plan de la chapelle, afin d'en pouvoir faire une réduction exacte à Rochefort. La minutie fut poussée si loin que pour ne rien perdre de l'aspect de l'original, on fit ouvrir dans la chapelle de Rochefort une crevasse qui existe en Palestine.

La chapelle de N.-D. de Lorette à Rochefort, se trouve à un kilomètre environ du château. On y voit un tableau représentant un enfant mort et une apparition de la Vierge portant Jésus sur les bras; au-dessous, on lit une inscription en vieux français faulif rappelant qu'en 1769 l'enfant mort-né revint par miracle à la vie pour recevoir le baptême.

Tout à côté de la chapelle se trouve un tertre élevé de mains d'hommes, au-dessus duquel se trouve plantée une très haute croix; sous ce semblant de tumulus, on voit une crypte de 2 mètres de côté, avec une inscription latine qui, prétend-on, rappelle la légende. Il n'en est cependant rien. Cette inscription, au chronogramme de 1645 (?) est relative à la Passion de Jésus.

D'autres personnes disent que la relation du miracle relatif au singe figurait au-dessus du portail de la chapelle. On y voit en effet une pierre carrée d'un mètre environ, avec encadrement en relief; toute trace de caractères a disparu.

ANTOINE LEROY.

II

Les Templiers de Loverval

Il existe à Loverval (canton de Charleroi, en Hainaut) des ruines intéressantes qui ont été signalées à l'attention des archéologues par un chercheur avisé (1). C'est sur le point nommé Bois *dette Priesse* « de la Religieuse » que se trouvent ces restes de constructions auxquels le peuple a donné le nom de *Monastère, Couvent* ou *Château des Templiers*.

On rattache à ce « château » le souvenir de méfaits, de rapt de femmes commis par les « Templiers ». Ces exactions eurent une fin dans les circonstances suivantes :

Ces félons chevaliers enlevèrent un jour une princesse et l'emmenèrent dans leur repaire : ce fut leur dernier crime. Le père de la jeune fille sut prendre des mesures énergiques : il convoqua ses loyaux compagnons d'armes et courut venger son honneur et sa fille.

La citadelle fut assiégée, prise et brûlée en une nuit, dit la légende, et les coupables, tous massacrés. La princesse fut ramenée en triomphe par son père.

III

La colline hantée, à Buzin-Failon

Il y a environ deux cent quarante ans, à Buzin-Failon (2) une malheureuse femme d'environ soixante ans, nommée Marie Orban, victime de l'état de son esprit et d'une législation implacable, subit le supplice de la pendaison pour crime de sorcellerie, et son corps

(1) M. D.-A. Van Bastelaer qui a publié la légende dans *Compte-rendu du Congrès archéologique de Bruxelles*, 1891. Bruxelles, Goemaere, 1892, p. 403.

(2) Buzin fait aujourd'hui partie de la commune de Verlée et Failon, de la commune de Barvaux (Condroz, arrond. de Dinant). A cette époque, Buzin-Failon appartenait à la principauté de Liège.

fut « brûlé et réduit en cendre à l'exemple d'autres, » le dernier jour de mars 1652.

« Malgré le grand nombre d'années écoulées depuis lors, le souvenir de cette terrible expiation est resté vivace dans la mémoire des vieillards de la contrée. Ils vous diront encore que l'endroit où Marie Orban rencontrait *l'homme rouge* était une gorge sauvage au sud-est de Failon, où se trouve le hameau de la Foulerie. Ils ajouteront que la victime passa la dernière nuit avant son supplice dans une cave de Buzin, et que le lendemain elle fut conduite sur une colline située entre ce village et Failon, là où il existe un ancien tilleul dont le sommet se voit au loin...

» Le lieu de cette terrible exécution est encore redouté des paysans, qui évitent soigneusement d'y passer le soir et surtout à minuit. C'est qu'aussi d'étranges histoires circulent sur ce chapitre. Oyez plutôt :

» Il n'y a pas bien longtemps de cela, quelques habitants de Maffe [village voisin], incrédules sans doute en fait de sorcellerie, voulurent braver la terreur inspirée par l'endroit maudit. Ils s'y rendirent en conséquence pour tenter l'aventure. Mal leur en prit : car sur le coup de minuit, ils virent arriver et passer devant eux un long cortège. C'étaient des cavaliers, des carrosses, et enfin une truie montée par un homme. Mais ce qu'il y avait de plus merveilleux, c'est que ces cavaliers, ces carrosses, cette truie et son cavalier n'étaient que des demi-cavaliers, des demi-carrosses, une demi-truie et un demi-cavalier. Les spectateurs ne voyaient que la partie tournée vers eux ; l'autre n'existait pas. Ainsi les chevaux galoppaient sur deux jambes, les carrosses marchaient sur deux roues, les hommes n'avaient qu'une demi-tête, un seul œil, une seule oreille, une seule jambe, un seul bras. La truie et son cavalier n'existaient aussi que pour une moitié. C'était vraiment prodigieux.

» Nos imprudents villageois ont la malencontreuse idée d'apostropher le cortège ; aussitôt ils se sentent entourés d'êtres invisibles qui les rouent de coups, et ils s'estiment assez heureux de se trouver de retour à Maffe sans savoir comment... »

N. E. dans *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, tome XI, p. 461-2.

IV

« Li cou Delvâ » à Vottem

« Guillaume, prince d'Orange, étant poursuivi par l'armée du duc d'Albe, se retira sous les murs de Liège et demanda passage par la ville, où il promettoit de ne faire aucun mal. Mais c'est ce qui luy